



**RAPPORT ANNUEL**  
**2019**



# LES MISSIONS ET LES PRESTATIONS DE LA FAE



financer  
sa création



financer  
sa trésorerie



financer  
sa croissance  
et l'innovation



financer  
sa transmission

Les quatre prestations proposées par la FAE aux entreprises genevoises sont :

## 1 Cautionnement

Le cautionnement de crédit commercial ou leasing de biens d'équipement jusqu'à CHF 4 Mios maximum.

## 2 Avance de liquidités

Cession de factures jusqu'à un montant max. d'avance de CHF 250'000.- par entreprise (contre cession de factures, envers des sociétés suisses solvables, de CHF 312'500.-, soit un taux d'avance de 80%).

## 3 Prise de participation

Prise de participation minoritaire, pour autant qu'un (ou plusieurs) investisseur(s) privé(s) injecte(nt) au minimum 55% de l'augmentation de capital considérée.

## 4 Financement de mandats

Contribution au financement de mandats d'évaluation, d'accompagnement et/ou d'audit.

## Découvrir les étapes d'une demande de financement

Prise  
d'informations



022 827 42 84

RDV avec  
un gestionnaire  
de crédit



- Analyse du dossier
- Taxe d'inscription de CHF 300.-

Prise de décision  
de l'octroi de  
la prestation



- Présentation au Conseil de fondation

Contrats  
bancaires,  
notariaux, etc.



- Constitution des éléments du contrat

À réception du  
dossier finalisé



- Déblocage des fonds

# SOMMAIRE

- 4 MESSAGE DU CONSEILLER D'ÉTAT EN CHARGE  
DU DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 5 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION
- 6 BASE LÉGALE
- 7 CONSEIL DE FONDATION – DIRECTION ET ÉQUIPE
- 8 RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION
- 10 PAROLES D'ENTREPRENEURS
- 12 ANALYSE DE L'ACTIVITÉ
- 13 ANALYSE DES DOSSIERS ACCEPTÉS EN 2019
- 16 SUIVI DES EMPLOIS AU 31 DÉCEMBRE 2019
- 17 ANALYSE DU PORTEFEUILLE D'ENCOURS À FIN 2019
- 20 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
- 22 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019
- 24 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019

# DE L'URGENCE À LA RÉSILIENCE



**C'est aux avant-postes d'une crise, que l'on mesure l'urgence des besoins.** La Fondation d'aide aux entreprises (FAE) s'est à ce titre montrée exemplaire, pour ne pas dire indispensable. En première ligne depuis le début de la pandémie du COVID-19, elle a intégralement revu son organisation et adapté ses ressources, pour mieux servir les priorités du moment. Elle est allée jusqu'à repenser intégralement son site internet – en 3 jours seulement – avec l'aide du Département du développement économique (DDE), pour gagner en efficacité et permettre de guider encore plus rapidement les entreprises cherchant à obtenir une aide, faisant ainsi honneur à sa mission d'intérêt public.

Si la politique est l'art de rendre possible ce qui est nécessaire, l'action de **la FAE** y contribue, à n'en pas douter. Cette dernière **a fait ses preuves en tant que levier pour préserver les emplois en situation de crise sanitaire.** La dynamique promet aussi d'autres résultats tangibles, s'agissant de créer de nouveaux postes de travail à l'avenir. Le train de mesures de soutien à l'économie genevoise, mis en place depuis le mois de mars 2020 par mon département et dont la FAE est notamment dépositaire aidera, je l'espère, nos PME à

surmonter cette période délicate qui bouleverse nos habitudes et bouscule nos certitudes. C'est ma priorité absolue et je compte assurément sur les équipes du 3<sup>e</sup> étage de la Bluebox de Plan-les-Ouates pour atteindre cet objectif.

Dans l'intervalle, gardons à l'esprit que **la crise engendrée par le COVID-19 est aussi affaire de résilience, qui se définit comme la capacité à surmonter des difficultés, et à se reconstruire, pour continuer d'avancer.** Cette aptitude à trouver des parades efficaces, afin de rebondir, devient critique dans un monde marqué par une extrême interconnexion physique et numérique. Elle est même essentielle, s'agissant d'un monde qui se caractérise également par une fragilité accrue face aux dégradations environnementales et au changement climatique.

Mais la connaissance des enjeux ne permet pas forcément d'anticiper l'arrivée d'événements négatifs, dont les conséquences peuvent s'avérer économiquement, politiquement et socialement graves.

Aussi, **je réitère mes plus sincères remerciements à tous les entrepreneur-e-s du canton, qu'ils ou elles dirigent une grande entreprise, soient garagistes, coiffeurs-euses, esthéticien-ne-s, commerçant-e-s ou créateurs-trices de start-up, etc.** Je leur assure que tout sera fait pour que l'État ne les abandonne pas; nous avons pour responsabilité de sauvegarder leur outil de travail et de conserver les emplois, en tant que piliers fondamentaux de notre prospérité.

**PIERRE MAUDET**  
CONSEILLER D'ÉTAT EN CHARGE  
DU DÉPARTEMENT DU  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION



Chères lectrices, chers lecteurs,

La Fondation d'aide aux entreprises boucle son 14<sup>e</sup> exercice au service des artisans, commerçants et PME du Canton de Genève.

Cet instrument d'aide au financement, né d'une volonté politique de soutenir le maintien et la création d'emplois, a démontré son utilité et est devenu un partenaire institutionnel reconnu de tous les établissements bancaires.

Ensemble avec ceux-ci, **des solutions de financement innovantes ont vu le jour pour soutenir la croissance, la transmission ou encore la restructuration de petites entreprises pour lesquelles l'accès au financement traditionnel est souvent refusé.**

La pandémie qui, cette année, a mis pratiquement à l'arrêt des pans entiers de notre économie, révèle combien importantes sont ces petites structures pour notre quotidien. Les restaurants, les coiffeurs, les petits commerces, fermés du jour au lendemain, et c'est notre quotidien qui s'est vu directement impacté.

Certes, notre économie est forte. Mais elle ne l'est pas seulement grâce aux grandes entreprises qui exportent et qui font la fierté de notre pays. **Notre tissu de PME contribue aussi pleinement à notre bien-être.**

Personne ne sait si demain notre regard sur ces entrepreneurs va durablement changer, mais il faut espérer **qu'un peu plus de considération pour l'humain fera désormais partie des facteurs d'appréciation à l'octroi de financements aux PME.**

Pour l'heure, force est de constater que la Fondation d'aide aux entreprises avec le soutien de son autorité de tutelle a répondu à l'urgence en aidant directement les petits artisans, entrepreneurs individuels et PME.

Elle a su faire preuve de réactivité en allégeant ses formalités et en se mobilisant pour répondre au plus grand nombre de demandes avec ses moyens et l'aide du Département du développement économique, de sorte à compléter l'aide de la Confédération partout où cet instrument ne pouvait s'appliquer ou s'appliquait de manière insuffisante.

Mes remerciements vont bien entendu aux entrepreneurs qui s'engagent pour maintenir leurs emplois et des places d'apprentissage, mais aussi à notre autorité de tutelle et aux collaboratrices et collaborateurs de la Fondation d'aide aux entreprises qui en télétravail sont restés opérationnels et se sont mis au service d'une belle cause.

PHILIPPE LATHION  
PRÉSIDENT

# BASE LÉGALE

La **Fondation d'aide aux entreprises** (FAE) est une fondation de droit public, dont la mission est **d'apporter des solutions de financement aux entreprises basées dans le canton de Genève**.

Mise en œuvre en 2006 par l'État de Genève pour **remédier aux difficultés de financement rencontrées par les entreprises**, la fondation vise à **soutenir les PME** afin de **favoriser le maintien d'une économie forte et diversifiée** et ainsi **contribuer à la création et à la préservation des emplois** dans le canton.

La FAE a été constituée par les lois:

- **« Loi sur l'aide aux entreprises (LAE) »**
- **« Loi sur la fondation d'aide aux entreprises (LFAE) »**, votées par le Grand Conseil genevois le 1<sup>er</sup> décembre 2005, entrées en vigueur le 11 mars 2006 et modifiées les 15 mai 2009 et 4 décembre 2015

La FAE est au bénéfice d'un **contrat de prestations avec l'État de Genève** pour la période 2016-2019, d'ores et déjà renouvelé pour 2020 à 2023.

La FAE intervient également en tant qu'**antenne cantonale de Cautionnement romand**, pour le système de cautionnement fédéral et est ainsi habilitée à proposer leur prestation aux entreprises genevoises.

En 2007, la Confédération reconnaît la FAE **en qualité d'antenne genevoise de Cautionnement romand, société coopérative**, donnant ainsi accès au système de cautionnement fédéral, régi par la **« Loi fédérale sur les aides financières aux organisations de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises »**, adoptée en date du 6 octobre 2006.

À ce titre, **l'État de Genève n'assume que la part de risques de 35 % non couverte par la Confédération** sur les cautionnements accordés par Cautionnement romand, par l'intermédiaire de l'engagement d'arrièrecautiion de la FAE.

**CAUTIONNEMENT  
ROMAND**

## Conditions d'intervention

**Pour bénéficier des aides au sens de la LAE, l'entreprise doit satisfaire de manière cumulative aux conditions suivantes :**

- a** L'entreprise est localisée dans le canton de Genève et y a un impact sur la création ou le maintien des emplois ;
- b** Elle vise en principe à s'assurer un avantage compétitif clairement identifiable ;
- c** Le soutien apporté ne crée pas de distorsion de concurrence sur le marché cantonal ;
- d** Elle respecte les conventions collectives ou l'usage local en matière de conditions de travail ;
- e** Elle n'est pas l'objet, au moment de l'octroi de l'aide, d'une sanction entrée en force au titre de l'article 13 de la loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir du 17 juin 2005 ;
- f** Son activité respecte les principes du développement durable.

# CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de fondation se compose de neuf membres nommés par le Conseil d'État, deux membres étant élus par le Grand Conseil.

## PRÉSIDENT

### M. Philippe Lathion

Expert-comptable diplômé  
Associé de Duchosal Berney SA

## VICE-PRÉSIDENT

### M. Laurent Terlinchamp

Président de la Société des cafetiers,  
restaurateurs et hôteliers de Genève (SCRHG) (\*)

## MEMBRES

### Me Caroline Ferrero Menut

Avocate au barreau de Genève

### M. Olivier Grometto

Représentant l'Union des associations patronales  
genevoises (UAPG) (\*)

### Mme Fabienne Knapp

Experte en financement d'entreprises, Genève (\*\*)

### M. Alexis Patino

Représentant la Communauté genevoise d'action  
syndicale (UNIA-GE)

### M. Cédric Ricou

Entrepreneur, Genève (\*\*)

### M. Pascal Rivollet

Expert-fiduciaire diplômé, Genève

### Mme Maria Schaffter

Experte en financement d'entreprises, Genève

## REPRÉSENTANT DU CONSEIL D'ÉTAT

### M. Jacques Folly

Département du développement économique  
(DDE) – DG DERI (\*)

(\*) également représentants de la FAE au Conseil d'administration  
de Cautionnement romand

(\*\*) membres désignés par le Grand Conseil

# DIRECTION ET ÉQUIPE

## DIRECTION

### M. Patrick Schefer

## COLLABORATEURS

### Mme Marie Birraux-Verdonnet

Gestionnaire financement PME

### Mme Sandra Grometto

Assistante administrative financements

### M. Emmanuel Kernel

Gestionnaire financement PME

### Mme Ana-Karina Lofoco

Assistante administrative financements

### M. Sébastien Murset

Gestionnaire financement PME

### Mme Jadzka Opyd-Chervet

Comptable

### M. Nicolas Rocherieux

Gestionnaire financement PME

### M. Yann Schnyder

Assistant gestionnaire financement PME

### Mme Michèle Serquier

Assistante direction

### Mme Emilie Somrani

Assistante administrative et communication

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION



Faciliter l'accès au financement pour les PME genevoises, telle est la mission que la FAE remplit avec assiduité depuis 2006. L'activité de la Fondation poursuit son développement, au gré très certainement d'une notoriété croissante. Au fil des ans, **ce sont désormais près de 700 entreprises qui ont bénéficié d'un soutien.**

L'année écoulée ne fait pas exception à la règle, puisque c'est un nombre record de 85 prestations qui ont été accordées à 81 entreprises. En termes de montant, 2019 constitue, avec CHF 19.6 Mios, le second montant le plus élevé depuis l'origine, ceci malgré un changement de pratique depuis quelques exercices, consistant à favoriser, pour les opérations importantes, la participation partielle des banques en direct, c'est-à-dire sans cautionnement. Ainsi, il s'agirait, pour que la comparaison soit effective, de décompter également les « co-financements » directs des établissements bancaires, ce qui porterait l'impact de la FAE sur le financement des PME genevoises à CHF 32.2 Mios.

Il peut également être pertinent de calculer l'effet multiplicateur des interventions de la FAE, en ajoutant à ce dernier montant, les CHF 14.1 Mios de financements internes (tels que les apports en fonds propres, investisseurs, cautions de baux, etc.) liés aux soutiens accordés, soit un apport global de CHF 46.3 Mios. **Les prestations de la FAE produisent donc une contribution 2.36 fois supérieure pour l'économie du canton de Genève.**

Évidemment, la grande majorité des financements des entreprises reste délivrée par les banques commerciales, mais la **FAE est dorénavant un acteur clé, surtout lorsque l'intervention est délicate.** Le financement des entreprises en phase de création et de celles fragilisées reste une activité difficile que peu d'acteurs acceptent d'assumer. Cette difficulté est illustrée par le taux de perte de 6.1%, raisonnable, trop faible pour certains cependant, mais qui pourrait rapidement augmenter en fonction de l'évolution de la conjoncture économique.

Pour la FAE, conformément à sa mission, cette prise de risque est justifiée par les emplois qui peuvent ainsi être créés ou maintenus. **En 2019, ce sont 1'341 emplois qui ont été impactés, plus de 10'500 depuis 2006.** Ce chiffre est, toute proportion gardée, important, surtout qu'il s'agit d'emplois le plus souvent pérennes et à de bonnes conditions, le salaire moyen des emplois soutenus ayant pu être évalué à plus de CHF 77'400.-.

Au-delà de cet aspect, la FAE ne constitue pas un mauvais investissement pour le canton de Genève, puisque pour l'année écoulée, la subvention de CHF 5.35 Mios accordée a permis de générer, selon les estimations, un revenu fiscal supérieur à CHF 27 Mios, ceci sans compter les coûts sociaux économisés grâce aux emplois créés et maintenus.

La mission de la FAE est donc importante, en temps de crise, à l'image du contexte actuel lié au COVID-19, comme en période plus prospère, contribuant par son activité à atténuer les effets des cycles conjoncturels sur l'économie du canton. Cette action bénéfique est un moteur pour l'ensemble de l'équipe de la FAE qui se tient à l'écoute des besoins des PME pour contribuer en tant que facilitateur de financement à leur développement.



PATRICK SCHEFER  
DIRECTEUR

## CHIFFRES CLÉS 2019

# 1'341

EMPLOIS SOUTENUS

2018	2017
1'076	749

# 81

DEMANDES ACCEPTÉES

2018	2017
79	67

CHF  
**19.6**

MILLIONS ACCORDÉS

2018	2017
CHF 16.2Mios	CHF 18.7Mios

CHF  
**241'822.-**

ACCEPTÉS  
PAR ENTREPRISE  
EN MOYENNE

2018	2017
205'033.-	278'637.-

# PAROLES D'ENTRE- PRENEURS



## WindShape sàrl

WindShape est une société qui développe des solutions de test pour les drones. Nos machines, constituées de milliers de petits ventilateurs, permettent de recréer fidèlement toutes les conditions climatiques qu'un drone peut rencontrer. Nos systèmes sont utilisés par les fabricants de drones pour la R&D, par les universités pour la recherche mais également par des centres de tests pour l'évaluation et la certification des drones.

En milieu d'année 2019, nous avons signé un contrat pour la vente d'une machine de grande envergure auprès d'un organisme gouvernemental sud-coréen. Il n'a pas été possible de négocier une avance sur le paiement, ce qui était pourtant critique pour pouvoir produire la machine. Par conséquent, il était crucial d'obtenir un crédit auprès d'une banque à hauteur des coûts. WindShape étant une société encore jeune, nous étions considérés par les banques comme un débiteur à risques. Les emprunts étant impossibles à obtenir, la FAE était la seule entité à pouvoir débloquer cette situation.

Sans cette intervention, il n'aurait simplement pas été possible pour WindShape d'honorer ce contrat. Nous avons été accompagnés tout au long de la démarche avec beaucoup de bienveillance et de professionnalisme. La démarche avec la FAE était également bénéfique, car elle nous a permis d'aborder ce contrat de vente avec plus de rigueur, en limitant ainsi nos risques.

Ce prêt nous a permis de réaliser un chiffre d'affaires important en 2019 et, par conséquent, nous aidera grandement à convaincre de potentiels investisseurs dans un futur proche. De plus, comme nous avons pu l'apprendre avec l'expérience, chaque client satisfait a le potentiel d'en rapporter d'autres. Ce contrat nous a permis de mettre un premier pied en Asie ce qui est très important dans le développement à long terme de notre société.

## Swissgames sàrl

Leader du marché suisse des Jeux de société et des loisirs créatifs, la société de distribution Swissgames sàrl a été créée en 1997 par M. Yves Menu.

Compte tenu de son activité, l'entreprise est confrontée à une forte saisonnalité et doit déboursier d'importantes sorties de trésorerie chaque milieu d'année pour plus de la moitié des ventes qu'elle réalise à Noël. Ses principaux fournisseurs sont européens, aussi, les chutes du franc suisse survenues en 2011 et 2015 ont engendré d'importantes pertes qui ont impacté la viabilité de la société mais l'entreprise a su faire face, difficilement néanmoins.

Le marché du jeu étant en plein essor depuis ces dernières années, il fallait que Swissgames continue d'élargir sa gamme et d'augmenter ses stocks pour répondre à une demande toujours plus forte. C'est ainsi que la société a fait appel aux services de la FAE dans le but de financer la croissance, le développement et le cash-flow de l'entreprise. Nous avons trouvé une oreille attentive et avons apprécié les échanges constructifs et bienveillants. Le processus de demande étant relativement lourd, il peut être recommandé de faire appel à une fiduciaire pour soutenir cette démarche.

En bénéficiant d'un cautionnement pour le financement d'un fonds de roulement et d'une contribution aux risques



de change, la société s'est dès lors trouvée dans une position plus confortable. Swissgames a ainsi pu engager une personne supplémentaire, comptabilisant au total 12 collaborateurs, a vu croître son nombre de clients et a profité de négociations privilégiées auprès de ses fournisseurs, lui faisant bénéficier d'escomptes qui permettent de rembourser plus de la moitié des intérêts bancaires.





## Coopérative Le Nid

Le Nid est une épicerie coopérative à but non lucratif, qui propose des produits alimentaires, majoritairement de saison et de la région, ainsi que des produits d'hygiène et ménagers. Ce concept social et solidaire propose une alternative au réseau de distribution prédominant, en reconnectant la population urbaine et les producteur-trices.

Notre fonctionnement participatif signifie que l'ensemble de nos « foyers » contribue au fonctionnement de l'épicerie. Cela nous permet de proposer une marge unique – par souci de transparence – de 20%. Le Nid propose donc sur ses rayons des produits de haute qualité et à des prix néanmoins accessibles, grâce à la contribution des membres.

Nous proposons actuellement plus de 2'500 produits, nous travaillons avec plus de 300 fournisseurs et producteurs, et nous comptons plus de 600 « foyers » membres. Notre chiffre d'affaires a récemment dépassé les CHF 25'000.– par semaine.

Nous avons démarré notre activité dans un premier local (60 m<sup>2</sup>) à la Jonction en février 2018. L'objectif était de tester le modèle, avant de déménager en septembre 2019 dans un local de 300 m<sup>2</sup>, à l'éco-quartier de la Jonction. L'investissement global de ce déménagement s'est élevé à plus de CHF 300'000.–.

Notre stratégie a été d'opter pour une mixité de financements, avec les parts sociales de nos coopérateur-trices, un financement participatif, une ligne de crédit de fonctionnement en « Léman électronique » (crédit mutualisé), une donation, et un prêt bancaire de CHF 100'000.– auprès de la Banque Alternative Suisse et cautionné par la FAE.

Je remercie la FAE pour son travail professionnel et bienveillant. Elle nous a fait confiance et a compris qu'un projet peut être économiquement viable tout en étant à but non-lucratif.

Antonin Calderon  
Co-fondateur & membre du Conseil d'administration

## Swissohm SA

Fondée il y a plus de trente ans, Swissohm SA est une entreprise genevoise spécialisée dans la fabrication de tableaux électriques. Depuis 10 ans, Swissohm a étendu son savoir-faire aux domaines de la domotique et de l'automatisme. Au fil des années, l'entreprise a acquis une place de leader dans chacun de ces secteurs.

Par le passé, entre 2014 et 2018, des choix stratégiques ont conduit l'entreprise dans de très graves difficultés financières et opérationnelles.

Pour les nouveaux repreneurs Mme Alizée Adjedj et M. Maxime Crépin, conscients que le savoir-faire et l'expérience hors pair des collaborateurs de l'entreprise est une valeur essentielle, le maintien des emplois était primordial.

Avec le soutien de l'ensemble de son personnel, des mesures de restructuration ont été mises en place afin d'initier une nouvelle dynamique. Ayant repris une entreprise à l'agonie, le besoin de financement était, aux yeux de la nouvelle direction, une question centrale pour la stratégie future de l'entreprise.

Après une phase d'audit de l'entreprise et des entrevues avec ses dirigeants, la FAE a confirmé son soutien et octroyé à Swissohm un cautionnement, permettant ainsi à l'entreprise de financer sa relance et de développer ses nouvelles ambitions.

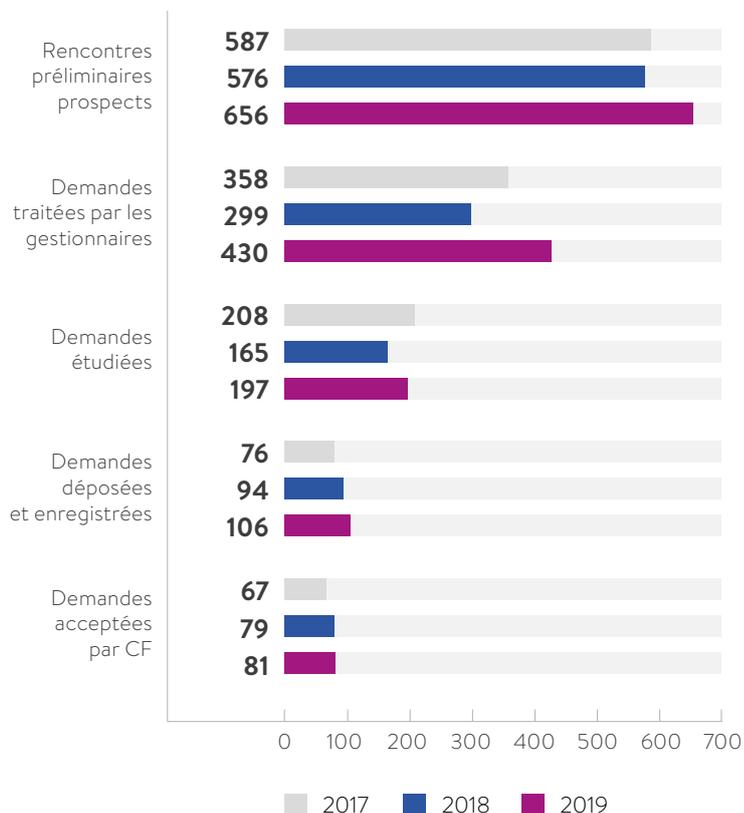
Au travers du mandat d'accompagnement proposé par la FAE, Swissohm bénéficie de conseils qui lui permettent d'optimiser ses processus, ce qui contribue à améliorer encore son fonctionnement, et son développement.

Pour la plus grande satisfaction des collaborateurs de Swissohm et de ses dirigeants, les retours des clients sont extrêmement positifs, tant sur les aspects techniques de la production et la qualité du suivi des projets, que sur la réactivité de l'entreprise.



# ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

## ACTIVITÉ FAE 2017 / 2018 / 2019



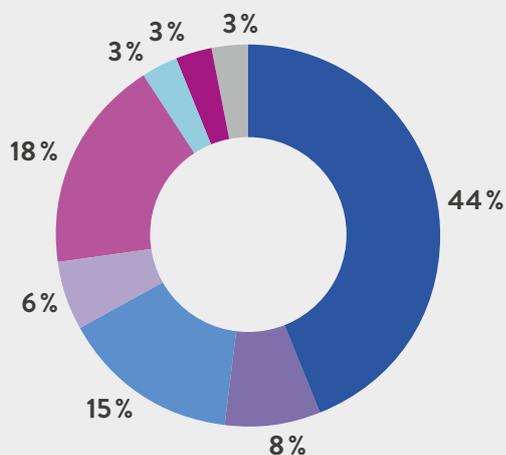
En 2019, le nombre de prospects ayant contacté la FAE a connu une progression de 14 % comparative-ment à 2018.

Cette hausse s'explique notamment par l'effort entrepris au cours de l'année pour mieux faire connaître les prestations de la FAE, notamment via les canaux digitaux. Les premiers entretiens établis avec les gestionnaires financement ont permis de cibler efficacement les dossiers potentiels, expliquant le taux stable de 30 % des demandes initiales qui ont fait l'objet d'une étude plus complète.

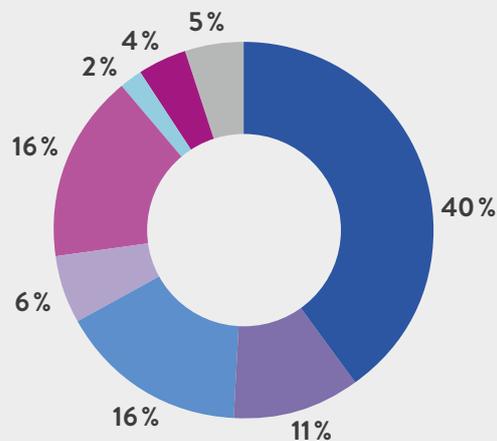
Globalement, la FAE a connu une année record en termes de demandes acceptées : 81, malgré un taux de refus de 31 % (contre 18 % en 2018).

## PRESTATIONS FAE ET CR PAR BANQUE PARTENAIRE

### ENNOMBRE



### EN MONTANT



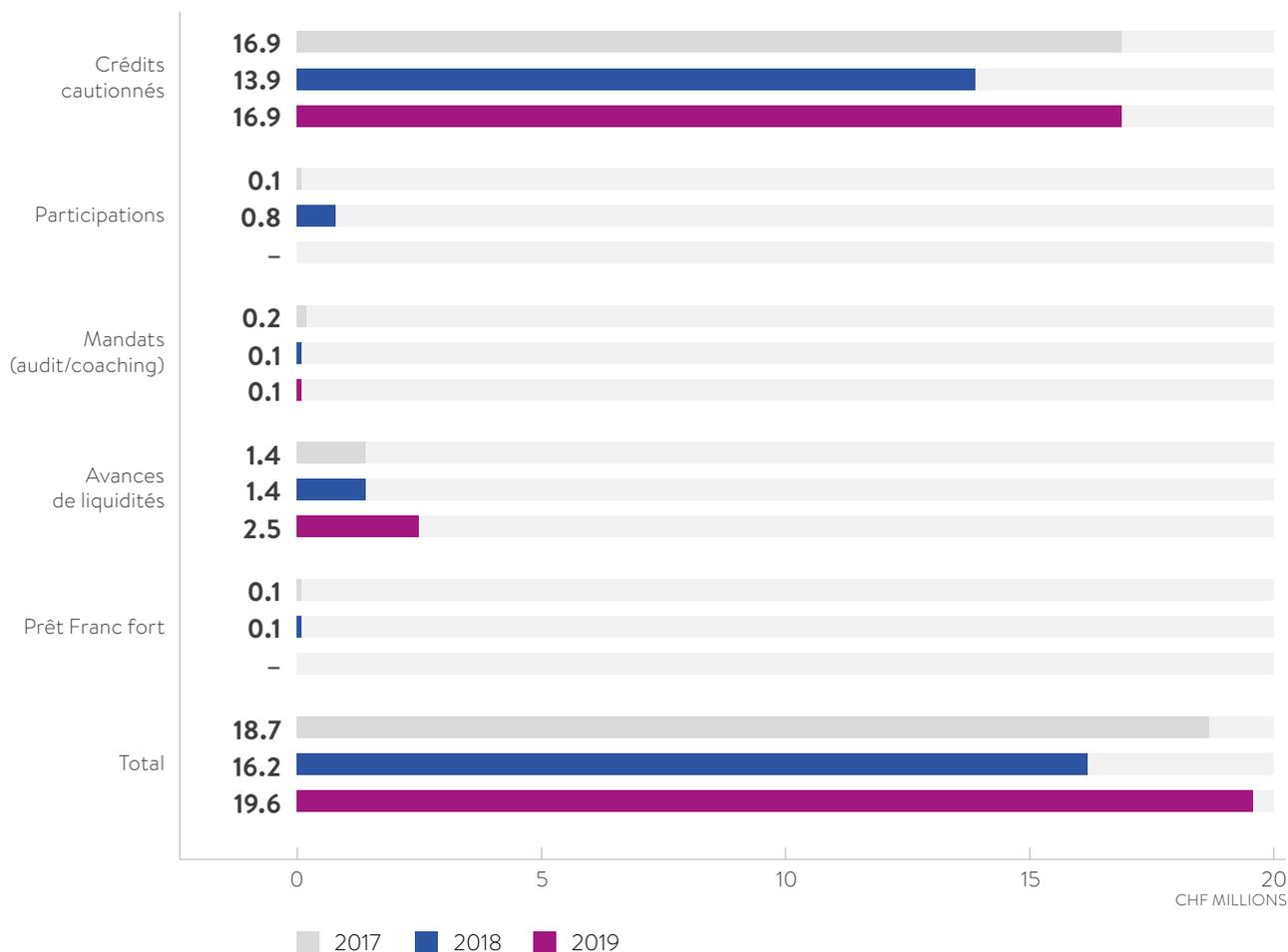
■ Banque Cantonale de Genève  
■ Credit Suisse  
■ UBS

■ Banque du Léman  
■ Banque Raiffeisen  
■ Banque WIR

■ Banque Migros  
■ Autre (sans banque)

# ANALYSE DES DOSSIERS ACCEPTÉS EN 2019

## ENGAGEMENTS ACCORDÉS FAE ET CR



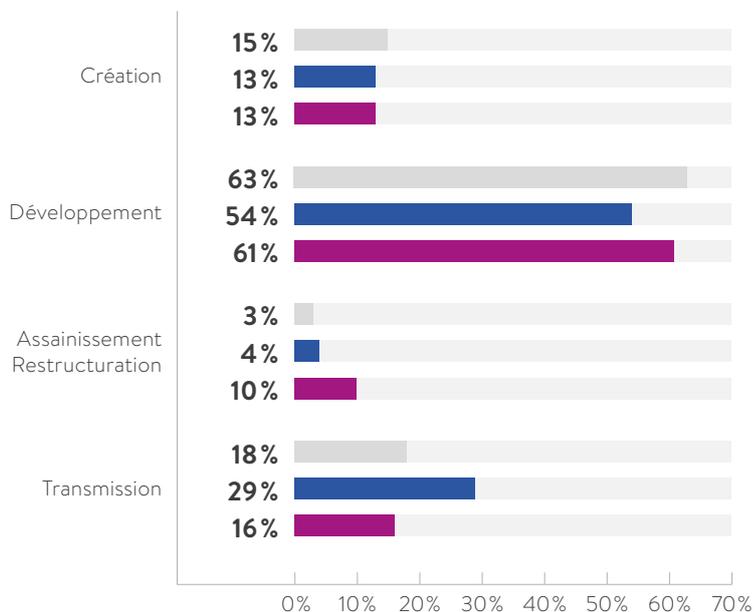
Le montant octroyé en 2019 est important et atteint CHF 19.6 Mios accordés, soit une hausse de 21% comparé à 2018, la deuxième somme la plus élevée depuis la création de la FAE.

Il convient d'y ajouter CHF 12.6 Mios de financements réalisés directement par les banques en complément de la FAE/CR, permettant ainsi à la FAE de contribuer à l'injection de près de CHF 32.2 Mios au bénéfice des PME. Les soutiens de la FAE produisent ainsi un effet multiplicateur de 2.36, en tenant compte également des CHF 14.1 Mios de financements internes (tels que les apports en fonds propres, investisseurs, cautions de baux, etc.) soit un apport pour l'économie genevoise de CHF 46.3 Mios.

Le chiffre record de 95 prestations a permis de soutenir 81 entreprises, respectivement 78% de cautionnements de crédit, 6% de participations financières à la réalisation de mandats et 16% d'avances de liquidités. Cette dernière connaît une progression de 67% comparativement à 2018.

# ANALYSE DES DOSSIERS ACCEPTÉS EN 2019 (SUITE)

## DEMANDES FAE ET CR PAR STADE DE DÉVELOPPEMENT

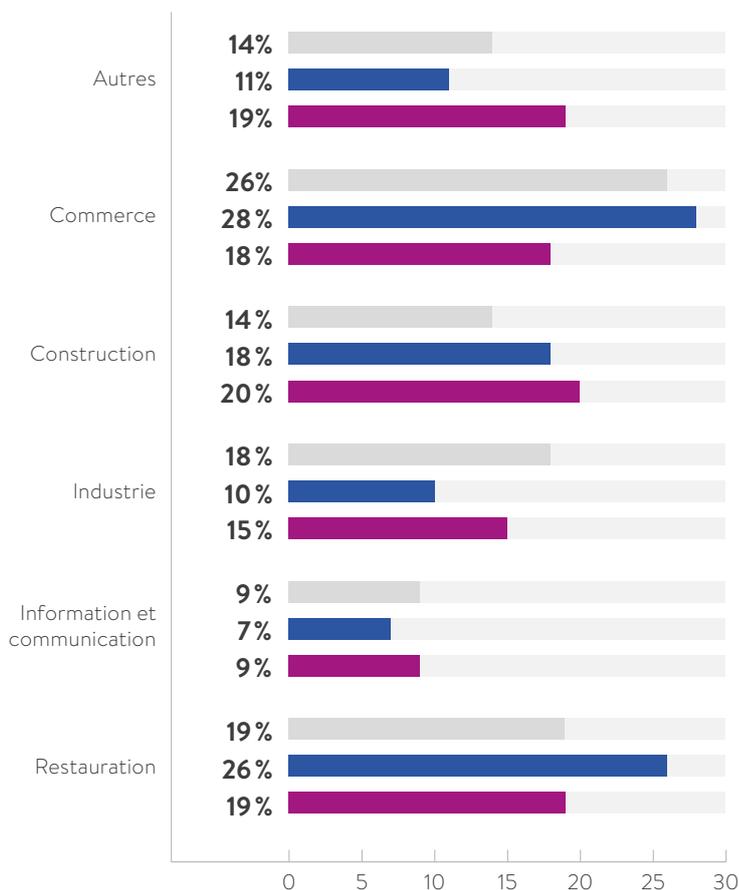


Une nette augmentation de la phase assainissement / restructuration est constatée en 2019, traduisant les difficultés actuelles vécues par les PME genevoises. Les transmissions représentent 16% des interventions, une moyenne basse par rapport aux précédentes années.

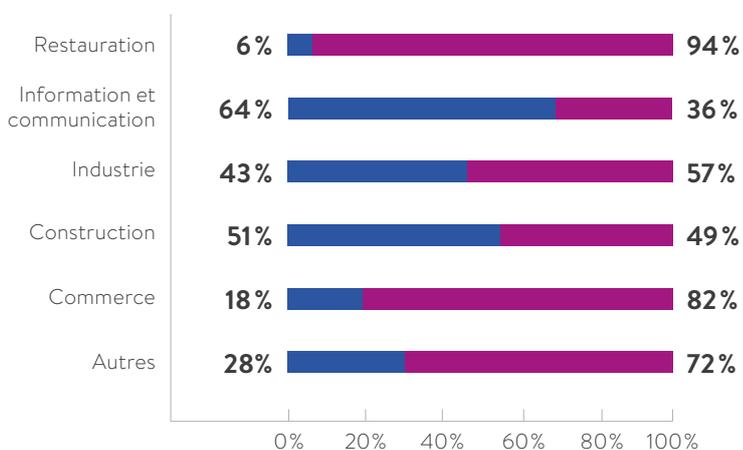
La phase de croissance reste le stade le plus soutenu par la FAE avec, en 2019, 61% d'interventions dans cette phase.

Les créations d'entreprises restent relativement stables.

## PRESTATIONS ACCORDÉES FAE ET CR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN NOMBRE



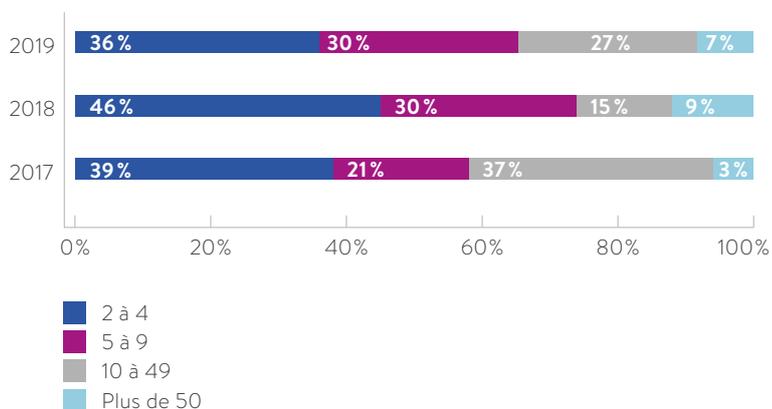
L'activité de la FAE concerne la quasi-totalité des secteurs économiques, ce que 2019 illustre parfaitement avec une relative homogénéité des interventions par secteur d'activités. Il convient de préciser que si le nombre de prospects des secteurs de la restauration et du commerce est proportionnellement élevé par rapport au montant global de prospects, seule une part de 15% d'entre eux aboutit à l'octroi de financements.



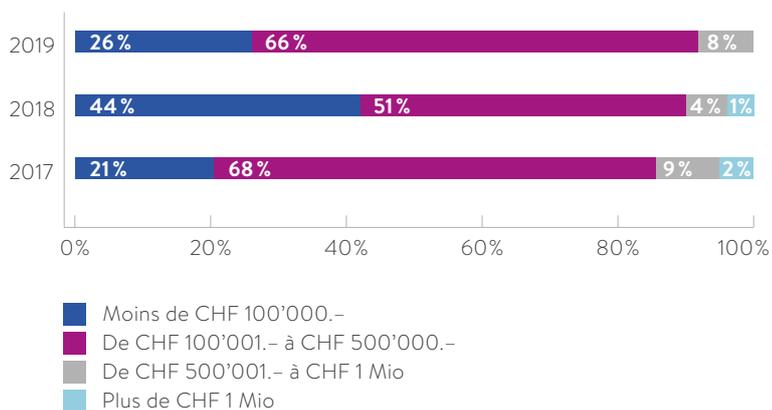
Les secteurs classés dans «Autres» concernent pour 53%, des sociétés actives dans les prestations de service, 21% dans les activités spécialisées et enfin 13% dans les activités récréatives et médicales.

■ part FAE ■ part CR

## ANALYSE DES DOSSIERS ACCEPTÉS PAR NOMBRE D'EMPLOIS



## ANALYSE DES DOSSIERS ACCEPTÉS PAR MONTANT ACCORDÉ



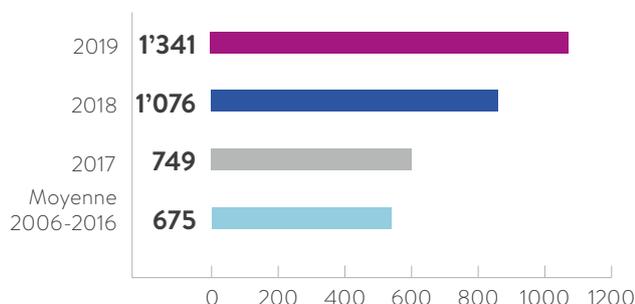
CHF 241'822.- ont été accordés en moyenne par entreprise en 2019, un montant qui se situe dans la moyenne historique de la FAE.

Le nombre de prestations supérieures à CHF 500'000.- représente 8% des interventions de la FAE (5% en 2018) et concerne principalement les secteurs de l'industrie, de la construction et de l'informatique.

Parmi les 7 dossiers présentant une intervention supérieure à CHF 500'000.-, 4 ont été mis en œuvre avec une répartition à part égale entre CR et la FAE.

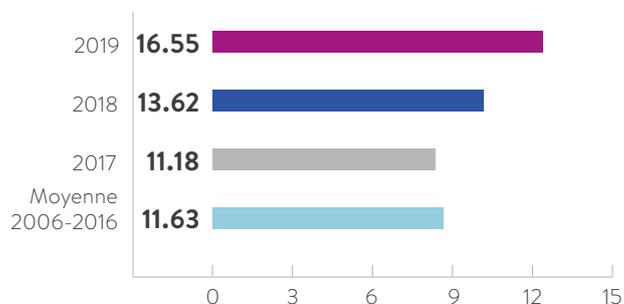
# SUIVI DES EMPLOIS AU 31 DÉCEMBRE 2019

## NOMBRE D'EMPLOIS SOUTENUS



1'341 emplois ont été maintenus et/ou créés en 2019 grâce à l'intervention de la FAE. Ce nombre est élevé puisque, à titre de comparaison, la moyenne de ces 10 dernières années s'établit à 865. Le nombre d'emplois soutenus, en constante croissance ces dernières années, s'explique par la hausse du nombre de dossiers acceptés (+15% par rapport aux 5 dernières années). La FAE soutient également des entreprises de plus grande taille.

## MOYENNE DES EMPLOIS PAR ENTREPRISE SOUTENUE



Ainsi, la moyenne du montant accordé par emploi se réduit à CHF 14'611.- contre CHF 15'056.- en 2018 et CHF 24'966.- en 2017.

## IMPACT DE LA FAE POUR L'ÉCONOMIE DU CANTON DE GENÈVE\*

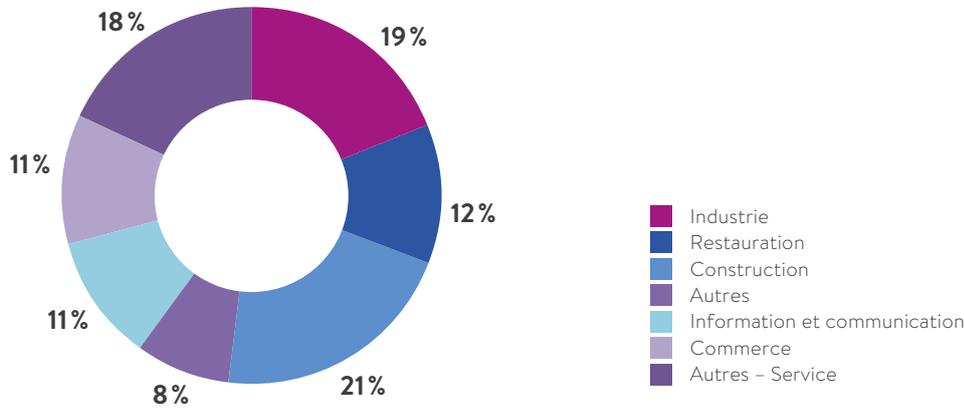
	2019	2018	2017
<b>NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS</b>	<b>2'820</b>	<b>2'218</b>	<b>1'822</b>
Nombre moyen de salariés par entreprise	16.30	14.40	12.48
<b>NOMBRE TOTAL D'APPRENTIS</b>	<b>60</b>	<b>n/a</b>	<b>n/a</b>
Nombre moyen d'apprentis par entreprise	0.35	n/a	n/a
<b>NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS ETP</b>	<b>2'337</b>	<b>1'969</b>	<b>1'591</b>
Nombre moyen de salariés ETP par entreprise	13.51	12.79	10.90
<b>en milliers de CHF</b>			
<b>MASSE SALARIALE TOTALE</b>	<b>180'973</b>	<b>152'569</b>	<b>129'661</b>
Masse salariale moyenne par entreprise	1'046	991	888
Salaire annuel moyen par collaborateur ETP	77.438	77.485	81.493
Cotisations sociales totales estimées **	28'956	24'411	20'746
Impôts totaux – entreprises	n/a	3'666	1'880
Impôts totaux – estimation personnes physiques ***	27'146	22'885	19'449
<b>TOTAL DES REVENUS FISCAUX GÉNÉRÉS</b>	<b>27'146</b>	<b>26'551</b>	<b>21'329</b>

\* sur la base des décomptes AVS (taux de réponse 83% en 2019, 82% en 2018, 89% en 2017) et des comptes de résultat (taux de réponse, 94% en 2018, 98% en 2017)

\*\* sur la base d'une cotisation estimée à 16%

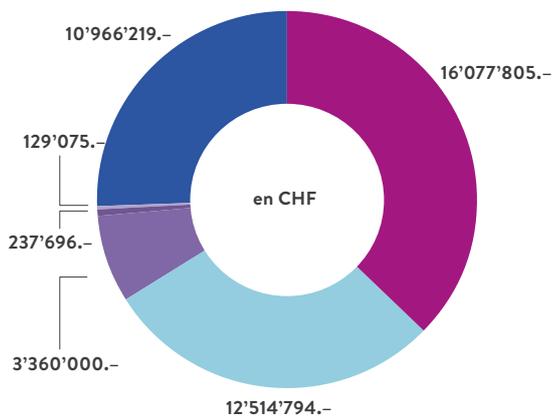
\*\*\* sur la base d'un taux d'imposition moyen de 15% de la masse salariale

### RÉPARTITION SECTORIELLE DES EMPLOIS SOUTENUS



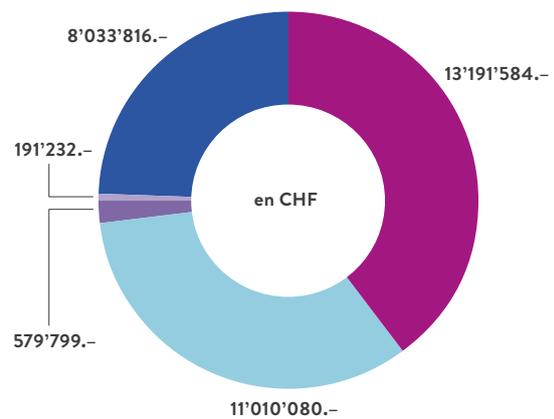
## ANALYSE DU PORTEFEUILLE D'ENCOURS À FIN 2019

### RÉPARTITION DE L'ENGAGEMENT FAE DE CHF 43.3 MIOS PAR PRESTATIONS



- Cautionnements FAE
- Participations
- Avances de liquidités
- Prêts Franc fort
- Mandats
- 35 % d'arrière-caution sur Cautionnements CR

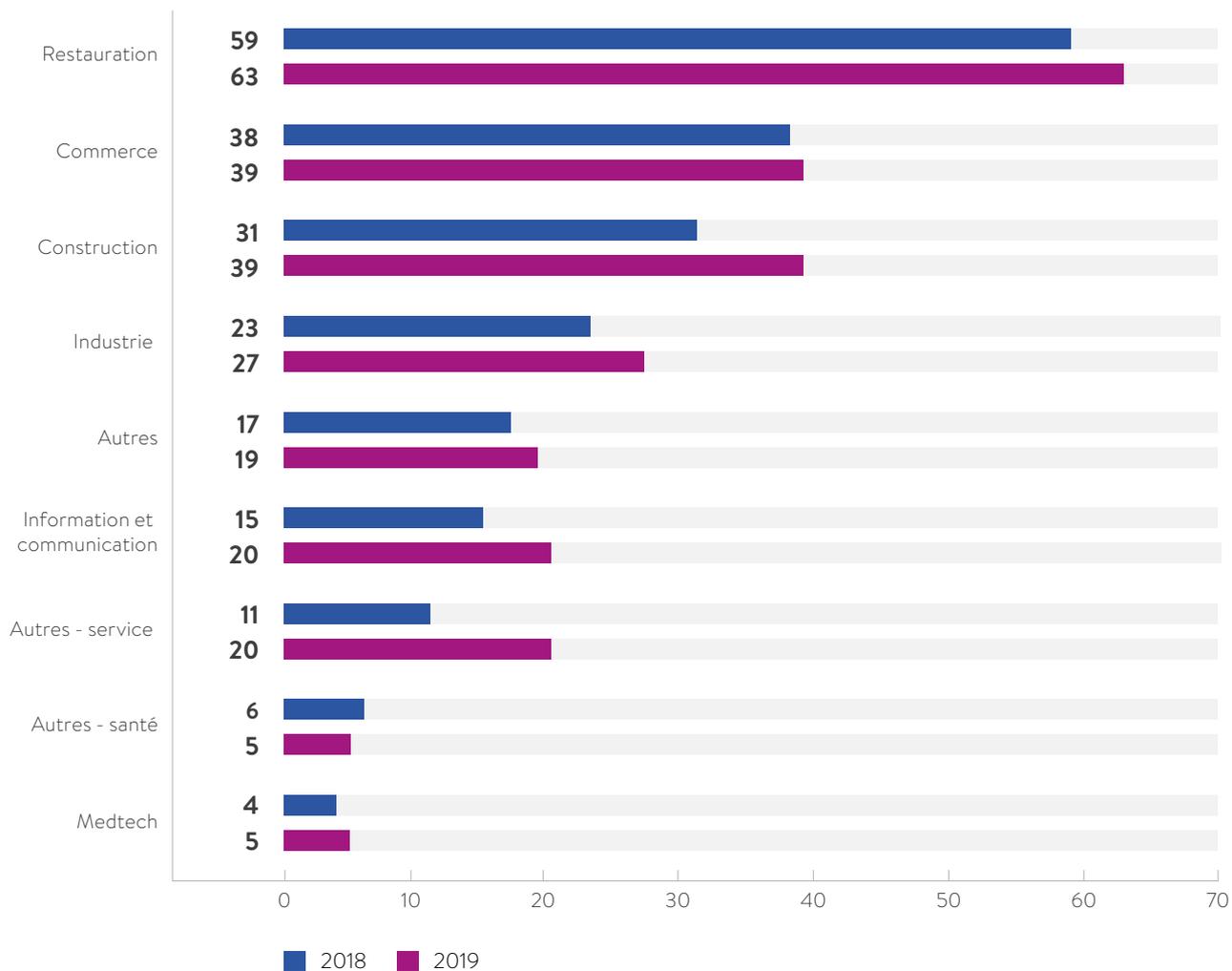
### PROVISIONS DE CHF 33 MIOS SUR L'ENGAGEMENT FAE



- Provisions sur Cautionnements FAE
- Provisions sur Participations
- Provisions sur Avances de liquidités
- Provisions sur Prêts Franc fort
- Provisions sur Cautionnements CR réassurés par la Confédération à 65%

# ANALYSE DU PORTEFEUILLE D'ENCOURS À FIN 2019 (SUITE)

## RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE CLIENTS FAE ET CR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN NOMBRE

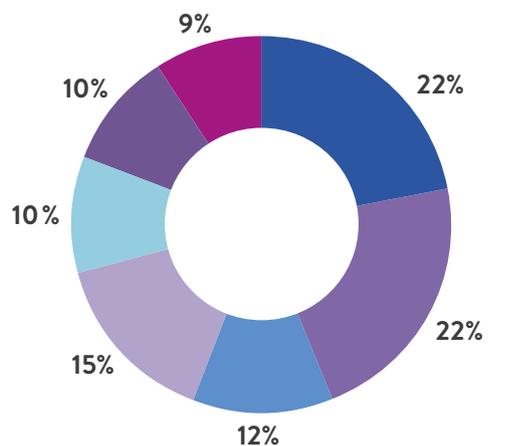


En 2019, 237 entreprises ont bénéficié d'un soutien de la FAE contre une moyenne de 191 sur les années 2017 et 2018, ce qui illustre la croissance des activités.

Le secteur de la restauration reste important en nombre (26 %), toutefois il ne représente que 22 % des montants totaux engagés, à valeur égale avec l'industrie (malgré un nombre d'interventions inférieur de moitié).

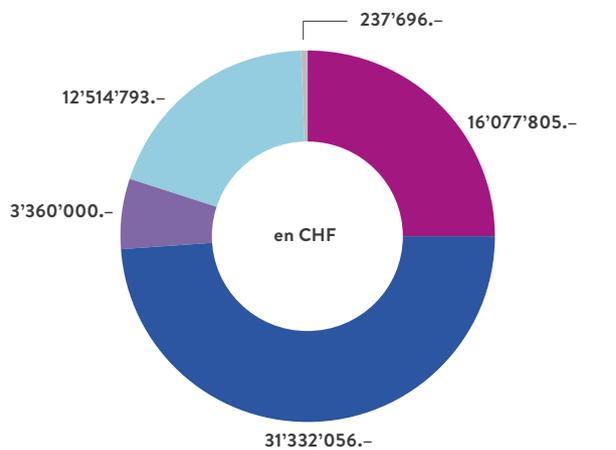
Les domaines de la construction, de l'industrie et de l'information et communication représentent à eux seuls la moitié des engagements.

### RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'ENGAGEMENT DE CHF 63.5 MIOS FAE ET CR



- Industrie
- Restauration
- Commerce
- Autres
- Medtech
- Information et communication
- Construction

### RÉPARTITION DE L'ENGAGEMENT DE CHF 63.5 MIOS FAE ET CR PAR PRESTATION EN 2019



- Cautionnements FAE
- Cautionnements CR réassurés par la Confédération à 65%
- Participations
- Prêts Franc fort
- Avances de liquidités

### TAUX DE PERTE FAE ET CR



La FAE a enregistré 6 pertes en 2019 totalisant CHF 782'404.96.-, dont une importante perte sur participation de CHF 400'000.- dans le domaine de l'enseignement.

Il est à souligner que les taux de pertes hors participations s'élèvent à 4.48% brut et 3.51% net.

En moyenne, les pertes interviennent 2 ans et demi après l'octroi de la prestation.

- Brut
- Net

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision  
Au Conseil de fondation de la

**Fondation d'aide aux entreprises  
Genève**

Genève, le 2 mars 2020  
69/mg/13

BfB Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA  
Rue de la Corraiterie 26  
Case postale 5024  
1211 Genève 11  
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44  
Fax +41 (0)22 311 45 88  
E-mail [contact@bfbge.ch](mailto:contact@bfbge.ch)  
Web [www.bfb.ch](http://www.bfb.ch)

Fondée en 1892



Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation d'aide aux entreprises, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des variations du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Selon la Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision. Un tel rapport n'a pas été établi pour l'exercice 2019. Néanmoins, les informations y relatives sont incluses dans le rapport d'activité et dans l'annexe.

## **Responsabilité de la Direction et du Conseil de fondation**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux normes Swiss GAAP RPC, à la directive transversale de l'État de Genève « présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités paraétatiques », aux dispositions légales et aux statuts incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## **Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la directive transversale du Conseil d'État de Genève « Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités paraétatiques », à la loi suisse et aux normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC, notamment à la Swiss GAAP RPC 21 et sont conformes à la loi suisse et aux statuts, ainsi qu'aux directives transversales du Conseil d'État de Genève « Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités paraétatiques ».

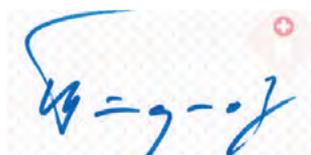
### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

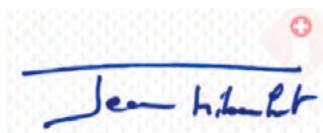
Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la norme d'audit suisse 890 auxquels renvoie la directive transversale du Conseil d'État de Genève « Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités paraétatiques », nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**BfB** Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA



André TINGUELY  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Jean TRIBOULET  
Expert-réviseur agréé

### Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Tableau de variation du capital
- Annexes aux comptes annuels

# BILAN

## AU 31 DÉCEMBRE 2019

<b>ACTIF</b>	CHF en 2019	CHF en 2018
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
<b>Liquidités</b>		
Caisse	682.36	1'339.80
Comptes courants État de Genève	28'835'093.32	25'800'687.54
	28'835'775.68	25'802'027.34
<b>Réalisable</b>		
Débiteurs	0.00	0.00
Débiteurs - Avance de liquidités	1'097'979.99	467'166.97
Provision sur débiteurs - Avance de liquidités	(579'799.00)	(127'018.00)
	518'180.99	340'148.97
Actifs de régularisation	48'874.51	880.90
Subventions pour prestations à recevoir	16'239'331.29	16'911'867.43
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>45'642'162.47</b>	<b>43'054'924.64</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
Participation ex-FSPME	500'765.00	500'765.00
Dépréciation sur participation ex-FSPME	(500'765.00)	(500'765.00)
	0.00	0.00
Participations FAE	12'014'028.45	12'460'232.75
Dépréciation sur participations FAE	(10'509'315.25)	(12'080'314.70)
	1'504'713.20	379'918.05
Prêts franc fort	237'696.00	469'600.00
Provision sur Prêts franc fort	(191'232.00)	(457'760.00)
	46'464.00	11'840.00
Immobilisations corporelles	18'035.00	9'195.51
Dépôt de garantie parking FONGIT	350.00	150.00
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1'569'562.20</b>	<b>401'103.56</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>47'211'724.67</b>	<b>43'456'028.20</b>

**PASSIF**

CHF en 2019

CHF en 2018

**CAPITAUX ÉTRANGERS****Capitaux étrangers à court terme**

Créanciers	63'971.94	133'437.84
Passifs de régularisation	49'706.88	65'861.47
Mandats d'audits à payer	129'075.00	121'160.00
Subvention non dépensée à restituer	384'088.91	299'135.59

**Capitaux étrangers à long terme**

Provision sur cautionnement	21'225'399.35	22'513'306.92
-----------------------------	---------------	---------------

**TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS****21'852'242.08****23'132'901.82****CAPITAUX PROPRES****Capital**

Capital de dotation	30'000'000.00	30'000'000.00
Résultat réalisé sur participations LFAE art. 23	(2'992'551.77)	(2'609'743.57)
	27'007'448.23	27'390'256.43

**Réserves**

Part de subvention non dépensée sur prestations de 2012-2018	8'861'349.61	5'013'184.65
--	--------------	--------------

**Résultat**

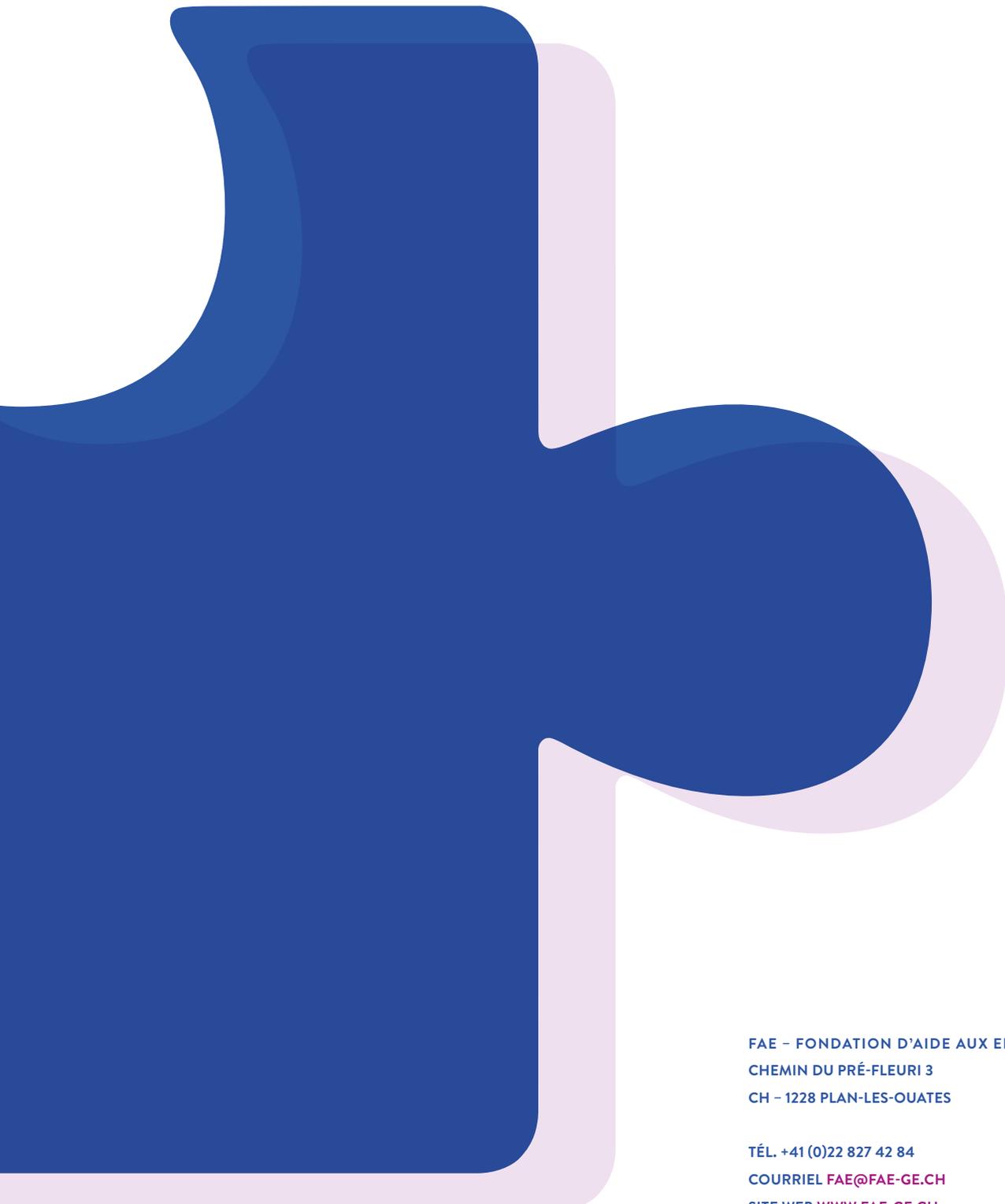
Résultat reporté (lié aux dépréciations s/participat.)	(11'680'298.70)	(12'074'134.00)
Résultat de l'exercice (variat.s/dépréc.s/participat.)	1'170'983.45	(6'180.70)
	(10'509'315.25)	(12'080'314.70)

**TOTAL DES CAPITAUX PROPRES****25'359'482.59****20'323'126.38****TOTAL DU PASSIF****47'211'724.67****43'456'028.20**

# COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019

	CHF en 2019	Budget 2019 en CHF	CHF en 2018
<b>PRODUITS</b>			
<b>Subventions reçues</b>			
Subventions reçues de l'État de Genève	5'357'536.00	5'357'536.00	5'357'536.00
Subvention de fonctionnement à restituer	(384'088.91)		(299'135.59)
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS REÇUES</b>	<b>4'973'447.09</b>	<b>5'357'536.00</b>	<b>5'058'400.41</b>
<b>Produits de fonctionnement</b>			
Taxes d'inscription	31'500.00	35'000.00	29'000.00
Rétroc. Cautionnement romand s/frais études	189'827.00	90'000.00	109'700.00
Honoraires sur dossiers FAE	8'294.51		16'891.25
Perte sur débiteurs	0.00		(4'000.00)
Rétroc. Cautionnement romand - Frais d'avocats	14'378.57		5'578.12
Rétroc. Cautionnement romand - Prod. contentieux	670.80		3'543.60
Refacturat. liée aux commissions SAI & autres	13'223.40		11'400.00
Produits extraordinaires et financiers	1'204.75	31'000.00	5'272.15
Dissolution de provisions	37'551.85	0.00	0.00
<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>296'650.88</b>	<b>156'000.00</b>	<b>177'385.12</b>
<b>CHARGES</b>			
<b>Charges de fonctionnement</b>			
Charges liées aux commissions SAI & autres	(13'200.00)	(12'000.00)	(11'400.00)
Charges de personnel	(1'318'044.08)	(1'583'000.00)	(1'253'132.10)
Loyer et charges	(136'613.36)	(138'000.00)	(135'513.30)
Entretien mobilier & matériel, installat., informat.	(79'536.33)	(63'000.00)	(97'047.49)
Charges d'administration	(77'689.72)	(66'500.00)	(49'517.89)
Communication	(56'815.36)	(51'000.00)	(103'225.96)
Autres charges d'exploitation	(20'663.12)	(32'500.00)	(18'412.79)
<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>(1'702'561.97)</b>	<b>(1'946'000.00)</b>	<b>(1'668'249.53)</b>
<b>COÛT NET DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>(1'405'911.09)</b>	<b>(1'790'000.00)</b>	<b>(1'490'864.41)</b>

	CHF en 2019	Budget 2019 en CHF	CHF en 2018
<b>Variation des provisions sur prestations</b>			
Dotation à la prov. s/prestations s/exerc. en cours	(7'529'689.92)	(3'467'536.00)	(11'475'102.00)
Diss. de la prov. s/prestations s/exerc. 2012-2018	8'192'644.52		9'533'100.08
Diss. de la prov. s/prestations s/exerc. 2008-2011	438'700.00		500'278.00
	1'101'654.60	(3'467'536.00)	(1'441'723.92)
<b>Mandats d'audits octroyés</b>			
Mandats d'audits octroyés s/exercice en cours	(149'570.00)	(100'000.00)	(108'510.00)
Diss. de mandats d'audits s/exercices antérieurs	1'080.50		3'000.00
	(148'489.50)	(100'000.00)	(105'510.00)
<b>Pertes sur prestations</b>			
Pertes sur cautionnement honorées	(133'836.14)		(196'358.20)
<b>Récupérations sur pertes antérieures</b>			
Récupérations sur pertes de cautionnement	86'056.69		84'935.06
<b>Restitutions à l'État de Genève</b>			
Restitutions des récupérations sur pertes antérieurs	(86'056.69)		(84'935.06)
Diminution de subv. suite diss. s/dossiers 2008-2011	(438'700.00)		(500'278.00)
	(524'756.69)	0.00	(585'213.06)
<b>RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE I</b>	<b>3'948'164.96</b>	<b>0.00</b>	<b>1'323'665.88</b>
<b>Variation de la réserve</b>			
Subv. s/prestations trop dép. s/exercices en cours	4'062'153.92		8'007'566.00
Subv. s/prestations n/dépensée s/ex. 2012-2018	(8'193'725.02)		(9'533'100.08)
Subv. s/mandats d'audits trop dépensée	49'570.00		8'510.00
Subv. s/mandat d'audit d'exercices ant. non utilisée	0.00		(3'000.00)
Pertes s/cautionnement absorbées par les réserves	133'836.14		196'358.20
	(3'948'164.96)	0.00	(1'323'665.88)
<b>RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE II</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat sur Immobilisations financières</b>			
Variation de la provision sur participations	1'124'818.75	0.00	(600'000.00)
Diss. de la provision suite perte s/participations	400'000.00		1'200'000.00
Reprise de la provision suite vente s/participations	46'180.70		593'819.30
Gain sur vente participation	17'207.80		15'000.00
Pertes sur participations	(400'016.00)		(1'200'000.00)
Attribution du gain sur part. aux fonds propres	(17'207.80)		(15'000.00)
	1'170'983.45	0.00	(6'180.70)
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE CORRESPONDANT AUX PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS</b>	<b>1'170'983.45</b>	<b>0.00</b>	<b>(6'180.70)</b>



FAE – FONDATION D'AIDE AUX ENTREPRISES  
CHEMIN DU PRÉ-FLEURI 3  
CH – 1228 PLAN-LES-OUATES

TÉL. +41 (0)22 827 42 84  
COURRIEL [FAE@FAE-GE.CH](mailto:FAE@FAE-GE.CH)  
SITE WEB [WWW.FAE-GE.CH](http://WWW.FAE-GE.CH)

Avec le soutien de



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX